

## Agriculture : Leclerc se veut un partenaire fidèle

Michel-Édouard Leclerc veut faire de l'élevage une cause nationale. Il se dit prêt à participer à un fonds pour soutenir la modernisation des exploitations ou les investissements écologiques. Mais pas seul.

### Entretien

#### Les éleveurs accusent la grande distribution de braquer leur viande et de la vendre en dessous du coût de production...

Trente ans que dure cette polémique inutile. Les professionnels eux-mêmes, pour expliquer l'évolution des prix, invoquent les distorsions de coûts avec l'Allemagne, la crise russe, la concurrence chinoise, les charges sociales, etc. La distribution peut aider à valoriser le marché et Leclerc est déjà un partenaire : entre 95 et 97 % de notre offre de viande de porc est française. Les Leclerc de France ont aussi investi des centaines de millions d'euros dans l'abattoir de Kermené, en Bretagne. Et puis, on a toujours signé les accords. C'est contre-productif et démotivant d'aller casser leurs magasins. On est en bout de chaîne. Que chacun assume sa part de responsabilité dans la filière. Si les éleveurs ne veulent plus de promo, qu'ils le disent. Stéphane Le Foll l'a confirmé, il peut prendre un arrêté ministériel pour les encadrer. Leclerc respectera la mesure. Mais il faut arrêter d'être hypocrite. S'il y a tant de promotions, c'est qu'on les propose aux distributeurs pour écouler les cochons quand il y en a trop sur le marché.

#### Il leur suffirait de quelques centimes de plus au kilo, disent les éleveurs. Pas de quoi faire fuir les consommateurs ?

Édouard Leclerc n'achète pas moins cher que ses concurrents, au contraire. Vous croyez vraiment que ceux qui vendent cher achètent plus cher ? Allons... C'est le marché



Michel-Édouard Leclerc est le PDG de l'enseigne E.Leclerc.

au cadran qui détermine les cours. Les distributeurs ne sont pas seuls acheteurs, il y a les transformateurs, la restauration, les exportateurs. **Légalement, seuls les pouvoirs publics peuvent fixer un prix artificiellement plus élevé ou un prix minimum.** Les

ententes sont interdites par la loi, et l'Autorité de la concurrence vient de sanctionner durement les ententes sur le porc et sur le lait. J'ai conscience que le prix du porc n'est pas assez rémunérateur. Leclerc ne s'opposera pas à acheter à un prix de

crise plus cher, à la condition que ce soit géré légalement.

#### Sur votre blog, vous parlez vous-même d'un drame social...

Oui, l'offensive d'autres producteurs mondiaux, la fin des mécanismes de régulation de la Pac, comme celle des quotas laitiers, vont entraîner des drames, dans le lait comme dans le porc. Je trouve le non-dit actuel hypocrite. Le nouveau contexte va favoriser les grandes exploitations productives. Que va-t-il se passer pour les petites et même les moyennes ? Quelles sont les propositions des chambres d'agriculture et des groupements ? Je ne crois pas pour autant à l'inévitabilité de la disparition des exploitations familiales. Encore faut-il se regrouper, « marketer », transformer les produits et dégager des financements. Ça devrait être une priorité nationale !

#### Est-ce que votre réponse est à la mesure du drame que vous évoquez ?

J'ai proposé un fonds pour soutenir la modernisation des exploitations, les investissements écologiques, et la valorisation des produits. On l'a fait pour le poisson. E.Leclerc verse 6 millions chaque année dans un fonds pour la modernisation de la filière pêche. Pourquoi pas sur le porc, mais tous les acteurs doivent être associés : les céréaliers qui fournissent l'aliment, les industriels de la transformation, le secteur de la restauration, l'État et la région. Avec, pourquoi pas, le rôle moteur de la Banque publique d'investissement.

Recueilli par  
Patrice MOYON.